

République française
Département de la Lozère
COMMUNE DE ROUSSES

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 048-214801300-20260320-DE_018_2026-DE

Séance du 20 mars 2026

Membres en exercice : 11

Date de la convocation : 15/03/2026

Le vingt mars deux mille vingt-six à 19 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel GIOVANNACCI

Présents :
10

Présents : Daniel GIOVANNACCI, Evodie HERAIL, Arnaud AGRINIER, Frédérique EBRARD, Claude GRELLIER, Philippe EBRARD, Suzy MARTIN, Coralie GOLL ORTIZ, Maryse GARIT, Jonathan MEYNADIER

Votants : 11

Représentés : Daniel FORT représenté par Evodie HERAIL

Pour : 11

Présents non votants :

Contre : 0

Excusés :

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Frédérique EBRARD

Objet : Désignation des délégués de la commune de Rousses auprès de l'ASA pour l'irrigation du Vallon du Tapoul - DE_018_2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès de l'ASA pour l'irrigation du Vallon du Tapoul ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **DESIGNE Monsieur Arnaud AGRINIER** comme délégué titulaire.

- **DESIGNE Monsieur Daniel FORT** comme délégué suppléant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25/03/2026
et publié ou notifié
le 25/03/2026

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel GIOVANNACCI

